

Accueils de Loisirs

« Les Petits Princes » dans les couloirs du temps



Pour les vacances de la Toussaint, toute l'équipe d'animation a travaillé sur le thème du Moyen Âge, une excellente manière de découvrir en se divertissant. Les enfants de 3 ans ont fabriqué un château fort, puis l'ont peint en couleurs chatoyantes. Ils ont également construit des boucliers, des couronnes et des chevaux. Le hall et le couloir se sont transformés en intérieur de château, éclairés par des torches en relief. De leur côté, les enfants de 4 ans ont

confectionné des costumes médiévaux notamment des habits de Merlin, de rois et de reines. Le groupe des 5 ans a fabriqué des costumes de princesses et de chevaliers munis de boucliers, de casques et une armure complète de chevalier. Ce même groupe a réalisé une fresque d'un paysage de château et ils ont eu aussi la possibilité de participer à deux tournois sportifs de relais. Un atelier cuisine a permis d'apprendre la recette du pain perdu, galette des rois et des gaufres et de les déguster. Enfin un banquet médiéval a réuni l'ensemble des enfants et animateurs autour d'un saucisson, d'un poulet accompagné de frites, de fromages et de fruits. Le dernier jour tous les enfants costumés ont réalisé un défilé dans les rues du quartier. Le Moyen Âge n'a maintenant plus de secret pour eux ! Rendez-vous désormais pour les vacances de Noël !

Classes de découverte

L'école élémentaire du Parc découvre la ferme

Deux classes élémentaires de l'école du Parc se sont rendues durant une semaine chacune à la ferme pédagogique d'Ecancourt (Val-d'Oise). La première classe de CP de Madame

Duverge, était à la ferme durant la semaine du 14 au 18 novembre, la seconde, celle de Madame Bâton, niveau CE1, du 21 au 25 novembre. Cette ferme de sept hectares dispose d'un gîte de groupes en pension complète permettant de construire des projets pédagogiques. Durant leur séjour, les enfants ont pu visiter la ferme, faire connaissance de « Finette l'ânesse, la vache, la brebis, la chèvre ainsi que de « Maman » la lapine et « Henriette » la truie. Un rallye sur les écogestes a permis de sensibiliser les enfants sur les économies d'eau et d'énergie ainsi que sur le tri des déchets. Ils ont également pu travailler par groupe sur



Le Noël des maternelles

La ville va offrir un livre à tous les enfants des écoles maternelles et du Multi-accueil. La distribution commencera le lundi 12 décembre avec l'école des Charvaux et le Multi-accueil, puis le jeudi 15 décembre avec les écoles Fin-d'Oise, le Parc et Saint-Exupéry. Enfin, le 16 décembre, se sera au tour des écoles Marottes et Denouval. Le Père Noël a prévu de passer dans toutes les écoles maternelles ainsi qu'au Multi-accueil, la semaine qui précède les vacances de Noël. Pour les horaires de passages précis par écoles, des affiches seront apposées sur les tableaux informatifs situés devant les écoles, 10 jours ou une semaine avant la manifestation.



la météo, le lombricompost et l'eau. « Ces séjours ont été rendus possibles car la ville soutient les projets des écoles et cette action a reçu une subvention importante », indique Marie-Françoise Perroto, maire-adjointe déléguée à l'Enfance et d'ajouter « la coopérative de l'école a aussi participé au financement ainsi que les familles. Les enfants ont pu ainsi s'émerveiller et apprendre au contact de la nature ».

Initiative

Des gobelets recyclés à Andrézy Jeunesse

Durant les animations et les événements à Andrézy Jeunesse, trop de gobelets jetables étaient utilisés sur les diverses activités. Pour éviter cette surconsommation de plastique, des gobelets recyclés au logo de l'agenda 21 ont été mis en circulation au service jeunesse.



Dans le cadre de l'Agenda 21, Andrézy jeunesse a procédé à l'achat de gobelets recyclables et réutilisables, en partie fabriqués avec 30 % de plastique recyclé, en polypropylène, avec le logo de l'agenda 21. En fin de vie, ces gobelets seront refondus pour fabriquer d'autres gobelets. Ces gobelets servent au quotidien dans le service, mais aussi pour les soirées, les événements, au cours des réceptions d'artistes lors des concerts... Avec un container pour les propres et un second pour les sales, il suffit ensuite d'emporter les gobelets sales à la restauration municipale des Charvaux où ils seront lavés et repartiront pour une nouvelle utilisation.



Sortie

Des vacances sous le signe de « Sport en filles »

Depuis plus de 10 ans, le CROSIF (Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France) organise des journées « Sport en filles » pour promouvoir des sports peu féminisés auprès des associations ou des structures jeunesse. A l'occasion des vacances de la Toussaint, huit jeunes filles et une animatrice se sont rendus sur la Base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines pour essayer de très nombreux sports. Un très beau programme avec échauffements, danse africaine, boxe, judo, skate... repas offerts, petits cadeaux... toutes les filles sont rentrées ravies ! Beaucoup d'autres sorties sont prévues pour les vacances de Noël, les inscriptions se feront à partir du 7 décembre 2011. Il y aura notamment un match de rugby au Stade Français contre le Racing-métro, un match de



hockey sur gazon à Saint-Germain-en-Laye, le Marché de Noël ou faire de la patinoire en plein air... un programme réjouissant !

► **Inscriptions et informations :**
Accueil Onze-17
Hicham SALEK
Tél : 01 39 74 78 31



Le Point Info Jeunesse face aux IST et au SIDA

La Journée mondiale contre le SIDA, organisée le 1^{er} décembre, donne l'occasion de parler de maladies transmissibles telles que le SIDA et les IST (Infections Sexuellement Transmissibles). Le PIJ (Point Information Jeunesse) est un lieu d'écoute, de conseils pour tous les jeunes de 14 à 26 ans à la recherche d'informations et de documentation notamment sur ces sujets précis toute l'année. Pour des questions plus poussées, le planning familial situé à Conflans-Sainte-Honorine est également un interlocuteur très important. Les jeunes peuvent donc se renseigner et en parler !

► **Contacts et renseignements :**
PIJ d'Andrézy
Hélène PERNAK
Tél : 01 39 74 78 32
pj@andresy.com

Planning familial
19 rue Roger-Leroy
78700 Conflans-Sainte-Honorine

Portraits d'auteurs andrésiens

Béatrice Bastiani-Helbig



Auteur de « Festin de miettes » (Mots migrants Editeur, mars 2011), Béatrice Bastiani-Helbig aime se promener entre Achères et Andrésy depuis 1977, année où elle découvre le charme de ces deux villes. Son livre

est un recueil de récits de voyages, des notes, des rencontres, des anecdotes à caractère un peu poétique. Passionnée par la Chine, Béatrice Bastiani-Helbig part pour la première fois dans la banlieue de Pékin en 1987, durant cinq semaines. Depuis, l'auteur y est retourné 16 fois dont trois années pleines. « *La Chine me fascine depuis mes 6 - 7 ans où j'avais appris une chanson sur ce pays puis je me suis passionnée pour le théâtre, la sculpture, le jazz et l'humour de cette civilisation* » explique-t-elle « *j'ai commencé à étudier le chinois en cours du soir en 1985. Depuis j'apprends sans cesse...* ». Son livre est donc une série de textes, retranscrits à partir de notes prises sur le vif, au cours d'une rencontre, d'instant magiques et d'étonnements. ▶

Gisèle Augustin-Bellahsen

Après trois ouvrages, Gisèle Augustin-Bellahsen publie « Le flacon brisé » (Edilivre, Juin 2011) une histoire policière dont les scènes se déroulent à Carrières-sous-Poissy et une partie au Portugal. Pour cette andrésienne depuis plus de 30 ans, ce quatrième livre est « une envie de changer de genre, d'écrire quelque chose d'atypique, plutôt littéraire ».

Un matin d'automne, une fillette découvre le corps d'un homme aux abords du stade de Carrières-sous-Poissy. A ses côtés, ce qui semble être une sinistre mise en scène : un masque effrayant en papier mâché, une lettre de menace et un flacon d'éther brisé... Pourquoi et par qui Joseph Pereira, homme marié et sans histoire, travaillant dans une casse a-t-il été tué ? Une intrigue bien ficelée au rythme d'une langue pleine de verve nous entraînant dans les méandres d'une

investigation qui s'amuse à nous perdre pour notre plus grand plaisir !

Gisèle Augustin-Bellahsen dédicacera son ouvrage à l'Espace Culturel de Conflans le 3 décembre à partir de 15h30. ▶



Soirée contes à la Bibliothèque



La bibliothèque Saint-Exupéry propose un rendez-vous aux enfants : le 6 décembre à 19h pour une soirée autour du conte, avec un bon chocolat chaud et en pyjama ! Et en voici un petit aperçu...

QUI EST SAINT NICOLAS ?
Saint Nicolas vécut en Turquie au III^e siècle. Evêque de Myre, bienveillant et généreux, il prend soin des plus faibles et surtout des enfants. Plusieurs miracles lui sont attribués, notamment d'avoir ressuscité trois enfants assassinés. Il est devenu depuis le saint protecteur des enfants et le 6 décembre, jour de sa fête, est devenu le jour de la fête des enfants.

À cette date, la tradition veut que Saint Nicolas, avec sa barbe blanche et son bel habit rouge fasse sur son âne le tour des maisons en compagnie du Père Fouettard, tout de noir vêtu.

Les enfants qui ont été sages durant toute l'année reçoivent du pain d'épice, des oranges et des bonbons, ceux qui ne l'ont pas été reçoivent des coups de martinet donnés par le Père Fouettard ou parfois un morceau de charbon. C'est pourquoi, avant de se coucher chacun prépare un petit verre de lait (ou de vin) pour réchauffer Saint Nicolas, ainsi que du sucre et une carotte pour son âne. En traversant l'Atlantique il devient Santa Klaus puis est finalement « remplacé » par le Père Noël. Il est encore fêté en France dans le Nord et l'Est – c'est aussi le saint patron de la Lorraine – et dans l'Europe du Nord. ▶

▶ Renseignements : 01 34 01 11 60

Au fil de l'histoire...

D'Yves à Ivry...

Andrésy mag vous propose en partenariat avec le Club historique d'Andrésy de découvrir l'histoire de vos quartiers. Ce second épisode est consacré à l'histoire de l'emplacement de l'Espace Saint-Exupéry.

Le château et le domaine de la famille de l'Isle

En 1477, Yves de l'Isle, seigneur d'Andrésy et de Puisieux, résidait dans le château situé à l'emplacement actuel de l'Espace Saint-Exupéry. Barthélémy, Claude et Joachim lui succédèrent. Cette noble famille était originaire de l'Isle Adam, à 20 km en amont au bord de l'Oise. A la suite de graves ennuis financiers, ils durent vendre leur domaine. Le marquis de Louvois, ministre de Louis XIV et le Chapitre de Paris, vont alors s'allier pour l'acheter en commun. Il appartient ensuite à la Comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France qui y demeurait parfois, puis à la famille de Bourbon-Condé. Les jardins s'étendaient jusqu'au talus de l'actuelle voie ferrée. L'île en face était aménagée en jardin à la française comme en témoigne un tableau de Van Blarenbergh datant de 1774.

Le blason de la famille de l'Isle : De gueules à la fasce d'argent, accompagnée de sept merlettes du même, quatre en chef et trois en pointe



Démolitions et reconstructions

Ce vieux château a été presque entièrement démolé vers la fin du XVIII^e siècle. Il fut partiellement réédifié vers 1820 et servit d'abord de maison de campagne puis de manufacture d'articles de Paris. Enfin, en 1873, la commune d'Andrésy l'acquiert et y installa ses services communaux : mairie, école de garçons, puis l'école de filles en 1888. À cette époque, on y voyait encore la pièce lambrissée qui avait été la chambre de Mme de Marsan...

Le bâtiment regroupe aujourd'hui l'Espace culturel «Saint-Exupéry» et l'école de musique et de danse «Ivry-Gitlis».



La photo date de 1958 montre tous les bâtiments scolaires de l'époque.

Transformations au fil du temps

En bord de Seine, face au monument aux morts, le grand portail de l'école des garçons s'ouvrait dans la cour de récréation. A droite de celle-ci dépassait une construction métallique, la « sapine » des pompiers. Cette cour fermée est aujourd'hui devenue parking.

Le bâtiment lui-même a peu changé. Il abritait à l'époque les classes primaires de garçons. En arrière de ce bâtiment, tout a changé aujourd'hui.

En lieu et place de la cour de l'école de musique d'aujourd'hui, on peut voir un petit bâtiment parallèle au premier, construit après la guerre. Il servit de salle de classe pour l'école des garçons, puis a abrité en partie la Croix-Rouge. C'est à cet endroit qu'avaient lieu les visites médicales scolaires.

L'autre construction, plus ancienne, dont on aperçoit le portail ouvert, abrita également des élèves dans sa partie vitrée. Le bas de cette construction, dont le sol était en terre battue, fut plus tard une remise de matériel pour les pompiers, une salle de projection cinématographique et un lieu de répétitions de l'harmonie municipale « l'Avenir d'Andrésy ».

Un noyer aussi haut que le clocher de l'école poussait dans le terrain vague qui remontait jusqu'à la rue des Cour-

cieux. Au-delà, on reconnaît le bâtiment de l'école des filles datant de 1935 devenu aujourd'hui le groupe scolaire Saint-Exupéry. Un vaste préau abritait les filles pendant les récréations. Dans cette cour, fut construit en 1961 le premier collège Saint-Exupéry. Dans l'angle supérieur, on reconnaît la cantine qui n'a pratiquement pas changé de nos jours. Au dessus, les baraquements accueillant l'école maternelle qui est reconstruite vers 1959. ▶



Ivry Gitlis

Valider son titre de transport est OBLIGATOIRE !

Amende pour non validation du titre de transport = 30€

Infraction à la police des Services Publics de Transport Terrestres de Voyageurs (Décret n° 86.1045 du 18/09/1986)



Voyagez en règle :

Quel que soit votre titre de transport la validation est obligatoire à chaque montée dans le bus !



L'information en direct
01 39 79 97 97

Horaires et itinéraires
www.idf.veolia-transport.fr
ou
www.transport-idf.com

Nous écrire
Veolia Transport CSO
18, rue de la Senette
78955 Carrières-sous-Poissy

Pourquoi valider ?



Vous validez systématiquement votre titre de transport à chaque montée dans le bus :

- Vous êtes en règle,
- Grâce à vous, nous connaissons vos besoins réels de déplacements. Nous pouvons étudier les améliorations à mettre en place sur votre réseau de bus,
- Vous participez au développement de votre réseau de transport



Vous ne validez pas ou n'avez pas de titre de transport valable :

- Vous êtes en situation de fraude,
- Vous êtes passible d'une amende d'au moins 30 €. (majorations éventuelles pour frais de dossier et délais de paiement)



Kun Khmer Boxing d'Andrésey

Deux boxeurs vainqueurs de la coupe de France 2011 de Muay Thai

Deux membres du Club Kun Khmer Boxing d'Andrésey ont participé à la compétition de la Coupe de France de boxe Thaï à Paris.



La compétition de la coupe de France de Muay thaï ou boxe thaï s'est déroulée au gymnase Japy (Paris XI^e) le week-end du 22 et 23 octobre. Lors de cette rencontre, le Club Kun Khmer Boxing d'Andrésey a présenté deux boxeurs. Le boxeur Benjamin Sébire, d'une part, dans la catégorie des moins de 75 kg, et d'autre part, Célestin Mendes, pour les moins de 65 kg. Ces deux boxeurs ont gagné tous deux leur première coupe de France de boxe thaï 2011. Ces deux boxeurs avaient participé à la rencontre de France-Cambodge au mois de juillet, et avaient remporté la victoire.

« C'était leur première participation à la coupe de France », précise Philippe Sébire, entraîneur et président du Kun Khmer boxing, « il y avait plus de 600 boxeurs, qui venaient de toute la France, un succès fou, mais week-end éprouvant, des combats le samedi de 9h le matin jusqu'à 23h30, et le dimanche de 9h jusqu'à 20h », et d'ajouter « Célestin Mendes a un potentiel remarquable au niveau du souffle, et est un puncheur du tonnerre qui ne lâche jamais sa prise. Grâce à ce sport il a su trouver sa voie. Il est devenu, courageux et c'est ce qu'il veut devenir, un grand champion ! ». Nous leurs souhaitons de nouvelles compétitions toujours aussi riches en résultats. ▶

► **Contact et renseignements :**
Philippe Sébire
Président du club
Kun Khmer Boxing Andrésey
Tél: 06 50 56 41 49

Andrésey Cyclo

Un dixième anniversaire réussi !

Andrésey Cyclo, affilié à la FFCT, organisait dimanche 6 novembre sa 10^e Rando Verte VTT.

Un très beau succès, puisque 604 participants (dont 400 sur le 45 km, 149 sur le 35 km et 55 sur le 25 km) sont venus rouler sur les trois nouveaux circuits proposés par les vététistes Andréseis. De nombreux individuels mais aussi 54 clubs FFCT et UFOLEP (dont Bonnières VTT et VC Beynes) sont venus de toute l'Île de France et de Normandie, beaucoup de jeunes (la benjamine est née en 2002 !), de familles et de féminines. La météo



Un premier duathlon avenir



Près de 130 enfants, venus de toute l'Île-de-France ont participé au premier duathlon avenir organisé par le Triath'Club d'Andrésey au cœur du Parc des Cardinettes. Sur un parcours inédit, les jeunes athlètes des catégories Mini-poussin à Junior avaient un programme enchaînant course à pied, vélo et course à pied. Une belle réussite pour le Président Alain Beucherie et pour l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la création du circuit et à l'encadrement des enfants. A noter que le Triath'Club d'Andrésey a remporté trois victoires avec Yasmine Jeanty en benjamine, Gwénael Millot en minime, et Emma Guidoni en pupille, une deuxième place avec Jonathan Yahia et une troisième place avec Maud Guidoni. ▶

étant très favorable, il y avait foule au COSEC Jean Moulin et dans les deux points de ravitaillement situés sur le plateau de l'Hautil (Vauréal et Menucourt). Le club a eu de nombreux témoignages de satisfaction et des « à charge de revanche sur nos parcours ! ». Soulignons que de nombreux licenciés du club (40 sur 70) se sont fortement investis dans l'organisation de ce rendez-vous sportif. Ce franc succès est également à partager avec les partenaires : la ville d'Andrésey, la base de loisirs de Cergy, l'ONF, les Mairies concernées, le Conseil général avec un T-shirt souvenir, les commerçants et le Casino d'Andrésey. ▶

Groupe Ensemble Pour Andrésy

INTERCOMMUNALITÉ, UNE ÉVOLUTION EN MARCHÉ !

Après avoir été précurseur (en Ile-de-France) en créant la Communauté de Communes des 2 Rives de Seine, devenue depuis Communauté d'Agglomération, notre Agglomération attire puisque, dans le cadre du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), le préfet propose d'associer aux six communes actuelles, six communes nouvelles.

Mais reprenons l'histoire...

C'est à partir d'un SIEP (Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation) dont Hugues Ribault était le Président, que des études, réalisées par des cabinets indépendants, sur le territoire, ses potentialités et les impacts financiers de la création d'une intercommunalité ont été réalisées à partir de 2004.

Ces études, partagées avec les membres du SIEP (Andrésy, Chanteloup, Maurecourt, Triel, Verneuil, Vernouillet) et des communes voisines dont Carrières-sous-Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Poissy, Les Mureaux, ainsi qu'avec un Groupe de Travail et de Concertation dédié regroupant des élus de la majorité et de l'opposition et des associations représentatives, ainsi qu'avec tous les Andrésiens au travers de deux réunions publiques, ont conduit, après adhésion de certains au périmètre actuel de la CA2RS créée au premier janvier 2006 : Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine.

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités locales prévoit 4 orientations fortes :

- la couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre,
- la suppression des enclaves et discontinuités territoriales
- l'accroissement de la solidarité financière
- la réduction du nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes.

C'est pour répondre à ces obligations que chaque préfet devait soumettre un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) avant fin avril 2011.

A partir de cette date, les collectivités locales concernées (Communes, Intercommunalités et Syndicats) avaient trois mois pour rendre un avis, ce qui a été fait pour Andrésy, la CA2RS et le SIDEC, puis, la loi prévoit que le préfet recueille l'avis de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (avis à suivre obligatoirement si il y a une majorité des 2/3) afin de publier avant fin décembre 2011 un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui devra être mis en œuvre mi 2013 au plus tard.

Dans le projet de Schéma du préfet, deux éléments nous concernent directement :

- l'ajout de six communes à la CA2RS (les Alluets-le-Roi, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Vernouillet et Villennes-sur-Seine) pour l'entrée desquelles l'agglomération s'est prononcée à l'unanimité et la ville devra le faire avant fin décembre.

– Le départ, à sa demande, de Maurecourt dans le Val-d'Oise, afin de rejoindre la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. Nous avons eu l'occasion de nous exprimer à ce sujet sur cette décision à caractère politique d'autant plus étonnante que le nouveau Conseiller général de notre Canton est le 1^{er} Adjoint de Maurecourt. Bien que respectant la volonté des élus d'une autre commune, le Conseil municipal à sa très grande majorité (Groupe EPA et AAV), considérant que ce rattachement est contraire à la réalité du territoire, à la continuité de nos villes, à la réalité de la vie quotidienne de nos habitants et à la volonté du législateur en matière de cohérence spatiale, a décidé d'émettre un avis défavorable au rattachement de Maurecourt à Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise.

Comme nous l'avons fait depuis l'origine de notre coopération intercommunale, et en fonction de ce que sera la Schéma définitif du préfet, nous nous engageons à continuer de défendre au mieux les intérêts des Andrésiens tout en accueillant les nouvelles communes dans cet espace de collaboration et de solidarité que constitue une intercommunalité.

Cela est particulièrement vrai du point de vue financier, compte tenu des conséquences de la suppression de la taxe professionnelle et de l'institution dès 2012 de nouvelles règles de péréquation financière entre collectivités « riches et pauvres » de France et d'Ile-de-France. ▶

Les Elus d' Ensemble Pour Andrésy ▶

Opposition Groupe Andrésy Citoyenne

JUSTICE SOCIALE=QUOTIENT FAMILIAL

Le précédent numéro de ce journal a présenté de façon élogieuse la restauration scolaire. Il est vrai que la qualité des repas est unanimement reconnue et que le travail du personnel mérite d'être souligné.

Mais ce dossier a fait l'impasse sur un des aspects essentiels de la restauration, à savoir le prix du repas que vous payez. A partir du 1^{er} janvier prochain, le prix du ticket passera à 3,75 euros contre 3,65 euros aujourd'hui, soit une augmentation de 2,8% et ce malgré notre vote contre sur ce tarif proposé par la majorité au dernier conseil municipal du 14 novembre.

2,8% d'augmentation, c'est plus que l'inflation prévue en 2011. C'est également supérieur à la hausse des salaires qui ne devrait être qu'autour de 2%. Et encore, il ne s'agit que de statistiques! Nombreux sont les Andrésiens qui ne bénéficieront pas, cette année encore, d'augmentation de salaire, sans oublier ceux qui ont perdu leur emploi et qui souffrent des conséquences de la crise boursière. Alors que le gouvernement multiplie les hausses d'impôts pour combler les déficits qu'il a lui même creusés, il est regrettable que la majorité municipale lui emboîte le pas, en proposant une augmentation très importante et sans faire l'effort de mettre en place une politique tarifaire juste et équitable, à savoir des tarifs au quotient familial.

Le principe du quotient familial consiste en une modulation des tarifs en fonction des revenus du foyer

fiscal et de la composition de la famille. Il permet la mise en place d'une vraie politique de justice sociale généralisée à l'ensemble des prestations municipales. Il contribue directement au bon épanouissement des enfants de milieu modeste en leur permettant d'accéder plus facilement aux services publics. A Andrésy comme ailleurs, des enfants ne peuvent manger à la cantine pour des raisons financières. Nous ne l'acceptons pas !

Actuellement à Andrésy, seule la petite enfance applique le quotient familial car la CAF, qui participe à son financement, l'impose. Dans la majorité des autres domaines, c'est la règle du tarif unique, et ce quelque soit ses moyens. La solidarité citoyenne et la redistribution des richesses sont des politiques inconnues à Andrésy depuis 2001. En effet, le Maire refuse systématiquement la mise en place de ce type de tarifs ou répond que des études sont en cours. C'est la réponse qu'il nous fait. C'était également sa réponse en 2003. Huit ans d'études, il est plus que temps de passer à sa mise en œuvre!

Il faut savoir que notre exigence est partagée par beaucoup, y compris dans le camp politique du Maire. C'est ainsi qu'Andrésy est la seule ville de l'intercommunalité à pratiquer le tarif unique pour tous. Ainsi, des villes comme Verneuil-sur-Seine et Triel-sur-Seine ont des tarifs au quotient familial non seulement pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et les centres de loisirs, mais aussi pour l'animation jeunesse ou l'école de musique et de danse. L'équité sociale

est également un pilier de l'agenda 21 et du développement durable qui figurait au cœur du programme de l'actuelle municipalité. Encore un exemple du vide sidéral de cet agenda qui ne sert que de caution écologique.

Nous continuerons d'exiger la mise en place de tels tarifs pour les services communaux et, dans le cas où le Maire accèderait à notre demande, nous serions particulièrement vigilants sur les conditions de sa mise en œuvre en évitant une augmentation de la facture globale payée par les Andrésiens. Il serait également temps que notre Ville passe dans le 21^{ème} siècle en acceptant des moyens de paiement « modernes » comme le virement mensuel, la carte bancaire y compris en passant par le site internet.

Etre à vos côtés pour une plus grande justice sociale à Andrésy mais aussi pour vous faciliter la vie au quotidien sont deux des principes fondateurs d'Andrésy Citoyenne. Nous continuerons à les porter et à vous défendre au sein du conseil municipal.

Les élus d'Andrésy Citoyenne vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année. ▶

Michèle Château – Julien Besnard
– Stéphanie Langlois – Patrick Quartier
– Laurence Wastl
andresycitoyenne@yahoo.fr

Agenda



Samedi 3 décembre
1,2,3 lumières
Illuminations de la Ville
À partir de 16h 45
Renseignements
au 01 34 01 11 62,
Mail : culture@andresy.com

Samedi 3
et dimanche 4 décembre
16^e Marché de Noël
Espace Julien-Green
Entrée libre
Samedi de 10 h à 19 h
et dimanche de 10 h à 18 h 30
Renseignements : 01 39 27 10 31
Site www.andresy.com
rubrique économie locale



Dimanche 4 décembre
Orgue et flûte traversière
avec les Amis de l'Orgue
16h – Eglise Saint-Germain-de-Paris
Entrée libre, tarif au chapeau
Réservation souhaitée au 06 09 26 69 95

Mardi 6 décembre
En attendant Noël :
Pyjama et chocolat !
19h – Bibliothèque Saint-Exupéry
Entrée libre
Renseignements : 01 39 01 11 60



Mercredi 7 décembre
Conte de Noël
15h - Espace Julien-Green – Entrée libre
Renseignements au 01 34 01 11 65
Mail : musique-danse@andresy.com

Jeudi 12 janvier
Vœux du Maire à la population
18h 45 - Espace Julien-Green

Dimanche 22 janvier
Concert d'ouverture
Ecole de musique
et de danse Ivry-Gitlis
17h - Espace Julien-Green
Tarifs : 9,10 euros / réduit 7,40 euros
Renseignements au 01 34 01 11 65
Mail : musique-danse@andresy.com

Samedi 28 janvier
et dimanche 29 janvier
Stage avec Pipa Sol :
atelier masque
Samedi de 13h à 17h
Dimanche de 10h à 17h
Chalet de Denouval
149, rue du Général-Leclerc
Réservation conseillée
Tél : 09 53 88 32 20 / 06 63 82 92 44
Mail : contact@cyam.fr / www.cyam.fr



Etat-civil

Bienvenue à

- Jade Bedhief Mahieu née le 11 octobre
- Victor Priou né le 13 octobre
- Erwan Mourabit né le 16 octobre
- Maléna Viel née le 16 octobre
- Tiago Brigitte né le 17 octobre
- Lenny Guedes Ramos né le 19 octobre
- Paul Stourm né le 21 octobre
- Hilda Vermant Lebeau née le 1^{er} novembre

Mariages

- Catherine Forbin et Emmanuel Watine le 24 septembre
- Sandrine Gauthier et François-Robert Morel des Vallons le 22 octobre

Noces d'Or

- Monique Frémeaux et Jean-Pierre Lefevre le 12 novembre

Ils nous ont quittés

- Jean-Maurice d'Armagniac de Castanet le 20 octobre
- Georgina Masselon le 6 novembre
- Yolande Gallery de la Tremblaye le 9 novembre

Infos Pratiques

Police secours	17
Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Mairie d'Andrésy	01 39 27 11 00
Centre antipoisons	01 40 37 04 04
Sos médecins	01 39 58 58 58
Commissariat de Police de Conflans	01 34 90 47 57
Gendarmerie	01 39 19 79 41
Police municipale	01 39 27 11 50
Sncf	08 36 35 35 35
Eau (sefo)	01 39 70 20 00
Urgence dépannage gaz	08 10 43 30 78
Dépannage électricité	08 10 33 30 78
Drogue / alcool / tabac	113
Enfance en difficulté (24h/24)	119
Jeunes violences écoute	08 00 20 22 23
Sida info service	08 00 84 08 00
Sos femmes battues	01 40 33 80 60
Croix-rouge	01 39 72 59 16
Urgences dentaires	01 39 51 21 21
Centre antibrûlures	01 42 34 17 60
France Alzheimer Yvelines	01 39 74 96 77
Hôpital de Poissy/	
Saint-Germain-en-Laye	01 39 27 40 50
Préfectures des Yvelines	
de Versailles	01 39 49 78 00
La Poste	36 31

Livres

CD

DVD

Billetterie

Jeux vidéo

Micro-informatique

Téléphonie

NOUVEAU

NOUVEAU

**ZA les Boutries - RN 184
CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Tél. : 01 39 72 12 00**

Ouvert du lundi au jeudi de 10 h 00 à 19 h 30
le vendredi de 10 h 00 à 20 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 19 h 30

